



# Togo/ Électricité : Gratuité des frais de raccordement pour les PME/PMI

Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires au Togo, il est rendu gratuit les coûts des travaux de raccordement au réseau de service de distribution au bénéfice des Petites et moyennes entreprises et Petites et moyennes industries (PME/PMI), dont la puissance souscrite est comprise entre 120 et 150 kVA sur toute l'étendue du territoire nationale.

L'annonce est contenue dans une décision de la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) en date du 26 février dernier.

Cette nouvelle décision vient s'ajouter à d'autres efforts déjà consentis par le pays en termes de réhabilitation et de renforcement du réseau électrique de distribution par la Compagnie d'énergie électrique.

En matière de « *raccordement à l'électricité* », diverses réformes majeures ont été initiées dont une réduction de 50 % du coût de raccordement pour les entreprises, une réduction à moins de 30 jours du délai de raccordement contre deux mois et demi en 2017 et l'efficacité de la fourniture de l'électricité.

Par ailleurs, des efforts ont été consentis en matière de réhabilitation et de renforcement du réseau. Ceci a conduit à la réduction à 89 heures du temps de coupure sur toute l'année qui compte 8 700 heures, soit une performance de 99 % en matière de qualité du réseau.

**David S.**